



Syndicat mixte de développement touristique du Pays de la Baie Rhuys- Vilaine (S M D T) (Siren : 255602245)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Syndicat mixte fermé
Syndicat à la carte	non
Commune siège	Muzillac
Arrondissement	Vannes
Département	Morbihan
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	11/04/1995
Date d'effet	11/04/1995

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Autre cas
Nom du président	M Gérard LABOVE

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	Espace Mauduit place Saint Julien
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	56190 Muzillac
Téléphone	
Fax	
Courriel	
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Contributions budgétaires des membres
Bonification de la DGF	non
Dotations de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	39 714
Densité moyenne	86,53

Périmètres

Nombre total de membres : 2

- Dont 2 groupements membres :

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature juridique
56	CC Arc Sud Bretagne (200027027)	CC
56	CC de la Presqu'île de Rhuys (200000537)	CC

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 1

Compétences exercées par le groupement
<p>Développement touristique</p> <ul style="list-style-type: none"> - Tourisme - Aménagement et développemnt de l'offre touristique, organisation de la production et de la valorisation de l'offre. - Mobilisation des acteurs locaux. - Formation/Formation accompagnement de projets. - Promotion et mise en marché de l'offre touristique locale. - Permettre et veiller à une coordination avec les OT/SI/GIT afin de développer un accueil, une information et une promotion de qualité ceci au profit des clientèles touristiques. - Observation de l'économie touristique locale. Des outils d'aide à la décision. - Liaison maritime saisonnière entre les communes de Damgan et du tour du Parc. Cette politique peut conduire le syndicat à passer des conventions avec de multiples partenaires.

Adhésion à des groupements

Pas d'adhésion à un groupement

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2013 - millésimée 2010)